

VOTRE ARGENT**Le rachat de crédit : une solution pour s'en sortir**

Ces opérations de restructuration sont de plus en plus populaires et permettent d'alléger les mensualités des personnes qui ont du mal à faire face à leurs obligations de remboursement d'emprunt. Enquête sur tout ce qu'il faut savoir sur leur fonctionnement. Comment ça marche ? Le rachat (ou la restructuration) de crédit est une opération qui consiste à regrouper, sur une même ligne de crédit, l'ensemble de vos emprunts préexistants. L'objectif est aussi de mettre à l'aise l'emprunteur en difficulté en allégeant ses mensualités de remboursement. Attention toutefois à bien en comprendre le mécanisme : si les taux proposés sur ces opérations de rachat sont souvent concurrentiels, la baisse de vos mensualités résulte en réalité d'un allongement de la durée de vos échéances de remboursement par l'organisme prêteur-racheteur. D'où un coût global de l'emprunt qui peut dans certains cas aussi augmenter. Deux types de rachat de crédit sont possibles : le rachat de crédit à la consommation (prêts à la consommation, crédits revolving...) sur lesquels les professionnels observent des durées de remboursement étalées sur cinq à douze ans avec des taux de 7 % (hors assurance) en moyenne et le rachat de crédit comprenant un emprunt immobilier échelonné sur dix à trente ans avec des taux moyens compris entre 4, 5 et 6, 5 % (hors assurance). Sachez aussi que le rachat de crédit immobilier implique le plus souvent une hypothèque et obligatoirement le remboursement par le client des éventuelles pénalités liées au remboursement par anticipation de ce type d'emprunt. Quel est le public concerné ? "Les restructurations de crédit s'adressent le plus souvent à des personnes mal endettées. Des gens qui ont à un moment de leur vie multiplié les crédits, notamment via les cartes de crédit revolving, et préfèrent les regrouper pour alléger leurs mensualités ou tout simplement pour des problèmes de gestion. Une partie des demandes est aussi liée à des accidents de la vie : baisse des revenus, divorce, décès...", explique Hervé Wignolle, président du Syndicat des intermédiaires en opérations de banque (SIOB). En tout état de cause, il est important de montrer patte blanche et de ne pas être dans une situation de surendettement trop poussée. Les organismes prêteurs ne souhaitent pas prendre de risques et se montrent très sélectifs sur les dossiers. "Tout est soigneusement épluché, les habitudes de dépenses du prêteur, sa situation professionnelle, les personnes sans emploi étant automatiquement exclues de ce type d'opération", note Jean-Pierre Demahis, président de l'Association française des intermédiaires bancaires (Afib). Selon les différents professionnels interrogés, les dossiers acceptés doivent pouvoir disposer en moyenne d'un reste à vivre de 300 euros par personne vivant au sein du foyer, après remboursement des nouvelles mensualités. A qui s'adresser ? Le rachat de crédit s'est fortement développé ces dernières années. "A tel point que ces opérations tirent même aujourd'hui en partie la croissance des crédits à la consommation", observe un professionnel du monde

bancaire. Si tous les grands organismes de crédit ont déjà leurs offres, les banques traditionnelles s'y mettent également peu à peu. Vous avez donc le choix. "Si vous possédez déjà un prêt dans un établissement de crédit, sachez que cet établissement n'hésitera pas en général à racheter votre crédit", conseille Marie-Anne Jacquot, juriste à l'Association française des usagers des banques (Afub). N'hésitez pas non plus à frapper à plusieurs portes à la fois et à faire jouer la concurrence, les offres et les conditions de prêts (frais de dossier, frais d'assurance, garanties...) pouvant être très variables d'un établissement à un autre. Pour gagner du temps et mettre davantage de chances de son côté, il peut dans certains cas être judicieux de passer par un courtier qui contactera lui-même les établissements. Seule contrepartie : vous devrez alors lui reverser en moyenne 5 % de la somme prêtée. Attention, aucun frais n'est à verser au courtier avant que le contrat de prêt ne soit effectivement signé ! (c) 2007 Le Parisien Économie. Tous droits réservés.

Guillaume Chazouillères

Tous droits réservés : Le Parisien Economie

C71AE953A9BD26F4E45EE9BAE674AAB0AC9D00B6

10

VOTRE ARGENT

TABLEAU DE BORD

Zoom

8,4 millions

C'est le nombre de salariés du privé qui ont accès à l'épargne salariale sous forme d'intéressement, de participation ou de plan d'épargne d'entreprise. 150 000 d'entre eux, pour un montant global d'un milliard d'euros, débloquent ces fonds chaque année pour acquérir leur résidence principale.

Source : Fédération française des associations d'actionnaires salariés.

Consommer

Inflation dont...

+ 0,2 %
octobre 2007
par rapport
au mois
précédent+ 0,7 %
Energie+ 0,2 %
Services+ 0,5 %
Alimentation+ 0,1 %
Produits
manufacturés

Consommation des ménages

Les achats des ménages en septembre sont restés stables, malgré la baisse de l'automobile (- 2,2 %) et celle des biens durables (- 0,5 %), compensées par l'augmentation du textile-cuir (+ 1,7 %) et des biens d'équipements du logement (+ 0,8 %).

+ 0,29 %
octobre 2007
par rapport
au mois
précédent

100,91 €

+ 2,36 %
en variation
annuelle

108,36

Pouvoir d'achat

Prix hebdomadaire du chariot type pour l'ensemble des ménages

Indice
des loyers
au 2^e trimestre
2007



Le rachat de crédit : une solution

Ces opérations de restructuration sont de plus en plus populaires et permettent d'alléger les mensualités des personnes qui ont du mal à faire face à leurs obligations de remboursement d'emprunt. Enquête sur tout ce qu'il faut savoir sur leur fonctionnement.

DOSSIER RÉALISÉ
PAR GUILLAUME CHAZOUILLÈRES

Comment ça marche ?

Le rachat (ou la restructuration) de crédit est une opération qui consiste à regrouper, sur une même ligne de crédit, l'ensemble de vos emprunts préexistants. L'objectif est aussi de mettre à l'aise l'emprunteur en difficulté en allégeant ses mensualités de remboursement. Attention toutefois à bien en comprendre le mécanisme : si les taux proposés sur ces opérations de rachat sont souvent concurrentiels, la baisse de vos mensualités résulte en réalité d'un allongement de la durée de vos échéances de remboursement par l'organisme prêteur-racheteur.

D'où un coût global de l'emprunt qui peut dans certains cas aussi augmenter.

Deux types de rachat de crédit sont possibles : le rachat de crédit à la consommation (prêts à la consommation, crédits revolving...) sur lesquels les professionnels observent des durées de remboursement étalées sur cinq à douze ans avec des taux de 7 % (hors assurance) en moyenne et le rachat de crédit comprenant un emprunt immobilier échelonné sur dix à trente ans avec des taux moyens compris entre 4,5 et 6,5 % (hors assurance). Sachez aussi que le rachat de crédit immobilier implique le plus souvent une hypothèque et obligatoirement le remboursement par le client des éventuelles pénalités liées au remboursement par anticipation de ce type d'emprunt.

Quel est le public concerné ?

« Les restructurations de crédit s'adressent le plus souvent à des personnes mal endettées. Des gens qui ont à un moment de leur vie multiplié les crédits, notamment via les cartes de crédit revolving, et préfèrent les regrouper pour alléger leurs mensualités ou tout simplement pour des problèmes de gestion. Une partie des demandes est aussi liée à des accidents de la vie : baisse des revenus, divorce, décès... », explique Hervé Wignolle, président du Syndicat des intermédiaires en opérations de banque (SIOB). En tout état de cause, il est

important de montrer patte blanche et de ne pas être dans une situation de surendettement trop poussée. Les organismes prêteurs ne souhaitent pas prendre de risques et se montrent très sélectifs sur les dossiers. « Tout est soigneusement épluché, les habi-

N'attendez pas
d'être surendetté
pour agir

tudes de dépenses du prêteur, sa situation professionnelle, les personnes sans emploi étant automatiquement exclues de ce type d'opération », note Jean-Pierre Demahis, président de l'Association française des intermédiaires bancaires (Afib). Selon les différents professionnels interrogés, les dossiers acceptés doivent pouvoir disposer en moyenne d'un reste à vivre de 300 euros par personne vivant au sein du foyer, après remboursement des nouvelles mensualités.

A qui s'adresser ?

Le rachat de crédit s'est fortement développé ces dernières années. « A tel point que ces opérations tirent même aujourd'hui en partie la croissance des crédits à la consommation », observe un professionnel du monde bancaire. Si tous les grands organismes de crédit ont déjà leurs offres, les banques traditionnelles s'y mettent également peu à peu. Vous avez donc le choix. « Si vous possédez déjà un prêt dans un établissement de crédit, sachez que cet établissement n'hésitera pas en général à racheter votre crédit », conseille Marie-Anne Jacquot, juriste à l'Association française des usagers des banques (Afab). N'hésitez pas non plus à frapper à plusieurs portes à la fois et à faire jouer la concurrence, les offres et les conditions de prêts (frais de dossier, frais d'assurance, garanties...) pouvant être très variables d'un établissement à un autre. Pour gagner du temps et mettre davantage de chances de son côté, il peut dans certains cas être judicieux de passer par un courtier qui contactera lui-même les établissements. Seule contrepartie : vous devrez alors lui reverser en moyenne 5 % de la somme prêtée. Attention, aucun frais n'est à verser au courtier avant que le contrat de prêt ne soit effectivement signé !

L'AVIS DE L'EXPERT



DR. Jean-Pierre DEMAHIS, président de l'Association française des intermédiaires bancaires

« Des gens qui accumulent 5 à 7 prêts différents »

■ La restructuration de crédit a beaucoup évolué ces dernières années et n'est plus du tout quelque chose de tabou pour le grand public. Et pour cause ! Beaucoup trop de gens se font aujourd'hui piéger par la multiplication de crédits revolving sans faire attention aux taux qui peuvent souvent atteindre 19 %. Le regroupement de crédits peut en conséquence être une bonne alternative aux commissions de surendettement qui contraignent le client à être fiché durant plusieurs années. En moyenne, les gens qui font appel à ces solutions ont accumulé 5 à 7 crédits différents : 80 % d'entre eux ont des problèmes d'endettement et 20 % ont aussi simplement des problèmes pour gérer ces différents crédits. Attention, le but de ces opérations est de pouvoir ramener le client à un niveau d'endettement acceptable : à hauteur de 30 à 40 % de ses revenus incluant la charge du logement. Ce qui exclut naturellement certains dossiers trop compliqués. »

**GAGNEZ
DES CADEAUX**

en donnant votre avis
sur de nouveaux produits et services,
la presse, la publicité, et le web.

Inscrivez-vous sur
www.testconso.fr/france
pour participer à nos enquêtes, forums et réunions
de consommateurs.

Recevez en échange de votre participation
des cadeaux, des chèques-cadeaux ou des invitations
à des spectacles.

TestConso.fr
Votre avis a de la valeur

VOTRE ARGENT 11

Travailler

Salaires	
Minimum horaire brut	8,44 €
Minimum mensuel brut	1 280,07 €
35 h	1 280,07 €
39 h	1 440,99 €

Chômage

En % de la population active	Nombre de demandeurs d'emploi
8,6 %	1 942 600
	Sept. 2007
Emploi	
285 000	créés dans le secteur privé
	en 2006

Epargner

CAC 40



A Livrets A et Bleu

3 %
Taux de rémunération

S Super livret

3,5 %
avant impôts

Euro/dollar

1 € = 1,4658 \$
cours au 16 novembre

Emprunter

Taux moyen pour un emprunt immobilier	
sur 7 ans	sur 20 ans
4,65 %	4,80 %
4,35 %	4,55 %
	Taux fixe
	Taux variable

Crédits

Taux moyen des crédits à la consommation sur 1 an

4,50 %

pour s'en sortir



TEMOIN ▶ Jean-Marie BLANC, 63 ans, est plus à l'aise après son rachat de crédit

« J'ai pu étaler mes remboursements sur quinze ans »

« JE ME SUIS fortement endetté au fil des ans, au point d'avoir vraiment du mal à m'en sortir. J'avais sept crédits sur le dos, des crédits revolving à des taux dépassant 10 % contractés pour l'achat de meubles, d'un chauffage, etc., ainsi qu'un crédit immobilier, qui me contraignaient à rembourser 1 500 euros par mois alors que mes pensions de retraite ne dépassaient pas 2 000 euros pour moi et à ma femme. J'ai opté pour une

restructuration de crédit. Une solution qui m'a permis de rabaisser mes mensualités de remboursement à 600 euros que je dois maintenant payer durant quinze ans. Je n'avais plus que neuf mois à tenir pour finir de rembourser le prêt de mon logement et il m'a aussi été hypothéqué. Cette alternative n'est pas sans contrainte mais elle me permet désormais de revivre de façon décente. »

Cinq conseils pour bien se réorganiser

- 1 **Estimez** précisément votre situation personnelle et votre capacité à rembourser ce nouveau crédit regroupé. On allège ses mensualités, mais on s'endette sur une période plus longue. Il faut être certain de pouvoir tenir les nouveaux engagements jusqu'à leur terme.
- 2 **Calculez** bien le coût total de votre nouveau crédit : en additionnant les nouvelles mensualités que vous aurez à rembourser durant toute la durée du prêt.
- 3 **N'acceptez pas** de prêt supplémentaire. Selon l'association de consommateurs Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV), qui planche en ce moment sur la question des rachats de crédit, certains établissements peuvent profiter de ces opérations de rachat pour proposer et rajouter de nouveaux prêts à leurs nouveaux clients. Restez donc vigilant et refusez ces offres.
- 4 **N'attendez pas** d'être étranglé par les dettes pour agir. Le bon timing est primordial pour ce type d'opération. Si vous attendez trop, votre situation peut s'aggraver et entraîner un refus de restructuration de la part des organismes prêteurs. Il ne vous restera alors que la solution de la commission de surendettement. Une solution qui a pour conséquence d'être fiché durant quelques années à la Banque de France.
- 5 **Evitez** naturellement les propositions de rachat de crédit à taux variables. Elles peuvent exister, mais ne seront de toute évidence jamais de nature à vous sécuriser totalement, même si les taux annoncés au départ peuvent sembler plus attractifs.

Aujourd'hui ÉCONOMIE

25, avenue Michelet
93408 Saint-Ouen Cedex
tél. 01.40.10.30.30
fax : 01.40.10.30.51

REDACTION
Béatrice Madeline,
rédactrice en chef, poste 33.77
bmadeline@leparisien.presse.fr
Carole Guichet, chef de service, 40.22
cguichet@leparisien.presse.fr
Frédérique Jourda,
grand reporter, 30.57
fjourda@leparisien.presse.fr
Jacques Doridam, 33.27
jdoridam@leparisien.presse.fr
Mathieu Deslandes, 39.21
mdeslandes@leparisien.presse.fr

PAGES EMPLOI, CARRIERES
Ont collaboré à ce numéro :
Agence Accroche-Com',
Chloé Coursaget, Nathalie Chevalier
et Anne-Bénédicte Hoche

PUBLICITE
Directeur commercial :
Bertrand Augustin, 53.37
baugustin@manchettepub.fr
Directeur de la publicité :
Emmanuelle Astruc, 53.44
eastruc@manchettepub.fr

ANNONCES EMPLOI
Directeur commercial :
Philippe Fromantin, 53.02
pfromantin@manchettepub.fr
Directeur de la publicité :
Muriel Petit, 53.22
mpetit@manchettepub.fr

OFFRES D'EMPLOI, ANNONCES IMMOBILIÈRES, BONNES ADRESSES, ANNONCES AUTO/MOTO, CARNET DU JOUR, ANNONCES LÉGALES

Achetez en ligne votre annonce dans Le Parisien

24h/24
et 7j/7

sur notre site

www.leparisien.fr

Rubrique "Publier votre annonce dans Le Parisien"

ou

<http://petites-annonces.leparisien.fr>

leParisien.fr



En moins d'une minute

- 1 Rédigez et mettez en forme vos annonces grâce à nos modèles en ligne.
- 2 Visualisez immédiatement votre commande : annonce, tarif, récapitulatif de réservation.

- 3 Payez en ligne par Carte Bancaire en toute sécurité.

- 4 Recevez un justificatif de parution et une facture par mail dès publication de votre annonce dans le journal.

Pour plus de renseignements, contactez-nous au 01-40-10-53-04